

Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2012

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds « MRFP » contient les faits saillants financiers, mais pourrait ne pas contenir les états financiers semestriels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers semestriels gratuitement, sur demande, en appelant le numéro sans frais 1 800 268-9269 ou en vous adressant à votre représentant en fonds communs de placement. Vous pouvez également nous écrire à l'adresse 52nd Floor, 40 King Street West, Toronto, Ontario M5H 1H1, ou consulter notre site Web, www.banquescotia.com/fondscommuns, ou le site SEDAR, www.sedar.com.

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds.

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » font référence à Gestion d'actifs Scotia S.E.C. et le terme « Fonds » désigne le Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia.

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs sur le Fonds. Ces énoncés sont de nature prédictive et dépendent d'événements ou de situations futurs, ou y renvoient, ou incluent des termes « s'attend à », « planifie », « prévoit », « projette », « croit », « estime » ou d'autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives, les plans d'action ou les projets futurs constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement, les événements, les activités et les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres : l'économie générale, la situation politique, la conjoncture du marché ainsi que les taux d'intérêt et les taux de change, une instance réglementaire ou judiciaire, un changement technologique ou les catastrophes. Le lecteur doit peser avec soin ces facteurs ou d'autres avant de prendre une décision en matière de placement et de s'appuyer sur ces énoncés prospectifs. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'un événement futur ou autre.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Résultats

Pour la période de six mois close le 30 juin 2012 (la « période de référence »), le rendement des parts de série A du portefeuille s'est établi à 2,20 %, comparativement à 2,03 % pour l'indice général, l'indice obligataire universel DEX, et à 2,18 % pour un indice mixte constitué à 70% de l'indice obligataire universel DEX,

à 15% de l'indice composé S&P/TSX (rendement global) et à 15% de l'indice MSCI Monde (rendement global en dollars canadiens). Contrairement aux indices, le rendement du portefeuille est établi après déduction des honoraires et des charges. Tout écart entre le rendement des parts de série A et le rendement des autres séries de parts du portefeuille n'est que le résultat de frais de gestion différents imputés à chaque série ou de frais d'exploitation différents recouverts de chaque série. Voir la rubrique *Rendement passé* pour le rendement des autres séries du portefeuille.

Le premier semestre de 2012 a été riche en événements pour les marchés des capitaux, les manchettes étant dominées par la crise financière qui secoue l'Europe et les craintes d'un défaut de paiement sur la dette souveraine. Pendant la période de référence, les rendements obligataires ont atteint des sommets alarmants dans certaines parties de la zone euro, tandis que les rendements en Amérique du Nord ont diminué, car les investisseurs se sont tournés vers des valeurs moins risquées. Peu avant la fin de la période, une lueur d'espoir est apparue lorsque les dirigeants de l'Union européenne se sont entendus sur la possibilité d'accorder les fonds de sauvetage directement aux banques (et non aux gouvernements), ce qui limitera la hausse de la dette souveraine des pays concernés.

Le Fonds a surclassé l'indice de référence mixte pendant la période de référence. Visiblement, la période a été marquée par la volatilité, et les marchés des capitaux en ont fait la démonstration. Le marché canadien des titres à revenu fixe s'est bien comporté, ce qui a contribué positivement au rendement du portefeuille. La faiblesse des prix des produits de base, causée par le ralentissement de la demande, a pesé lourdement sur le marché boursier canadien, qui accuse un retard par rapport à ses homologues mondiaux, et a nuí au rendement global du portefeuille. Sur le plan sectoriel, les secteurs des soins de santé, des biens de consommation discrétionnaire, des services financiers et des biens de consommation de base ont dégagé des rendements positifs, tandis que les secteurs des matières premières, de l'énergie et des technologies de l'information ont terminé la période avec un rendement négatif. Le rendement positif des marchés boursiers mondiaux a contribué au rendement du portefeuille, grâce à une exposition aux actions européennes et à celles des marchés émergents.

Globalement, sur une base pondérée, l'exposition du portefeuille au Fonds Scotia d'obligations a été le facteur le plus bénéfique au rendement, tandis que l'exposition au Fonds Scotia des ressources a été le plus néfaste.

Pour la période de référence, le portefeuille a enregistré des ventes d'un montant net de 23 308 269 \$.

Événements récents

Le 30 avril 2012, PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L. a remplacé Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur du Fonds.

Les perspectives pour le reste de 2012 dépendent toujours des risques liés aux événements faisant l'actualité, comme la question de la dette souveraine et ses conséquences en Europe ainsi que les préoccupations géopolitiques. Toutefois, dans bien des marchés boursiers, les valorisations demeurent relativement attrayantes, malgré des signes de faiblesse macroéconomique à l'échelle mondiale. Si les décideurs européens adoptent des mesures pour stabiliser la situation des banques et de la dette souveraine que les investisseurs jugent crédibles et encouragent les politiques favorables à la croissance, les investisseurs pourraient se tourner de nouveau vers les actions.

Modifications comptables futures

Le 12 décembre 2011, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a décidé de reporter aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 la date d'adoption obligatoire des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les sociétés de placement.

Le gestionnaire a élaboré un plan de passage aux IFRS afin de respecter l'échéancier publié par le CNC. Les principaux éléments du plan comprennent l'établissement des différences entre les méthodes comptables appliquées actuellement par le Fonds et celles que le Fonds prévoit appliquer en vertu des IFRS, ainsi que les méthodes comptables à adopter et les décisions de mise en œuvre à appliquer et leur incidence, le cas échéant, sur l'actif net ou la valeur liquidative des Fonds.

Le 12 mai 2011, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui définit la juste valeur, établit un cadre IFRS unique pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir concernant l'évaluation de la juste valeur. Cette norme ne s'applique que lorsque les IFRS exigent ou permettent l'évaluation à la juste valeur. Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, l'évaluation doit correspondre au prix compris dans l'intervalle cours acheteur-cours vendeur qui reflète le mieux la juste valeur. Elle permet le recours à la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur ou à d'autres méthodes d'établissement des prix utilisées par les intervenants du marché comme moyen pratique d'évaluation de la juste valeur à l'intérieur de l'intervalle cours acheteur-cours vendeur. La différence entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part selon les PCGR en vigueur au Canada pourrait ainsi disparaître.

Le 25 août 2011, l'IASB a publié un exposé-sondage proposant que les entités de placement soient dispensées de consolider les placements dont elles détiennent le contrôle selon IFRS 10. Les Fonds prévoient respecter les critères proposés pour être admissibles comme entités de placement. Ils devront évaluer à la juste valeur tous les placements qu'ils contrôlent et comptabiliser les variations de la juste valeur en résultat net.

Le gestionnaire a déterminé que le passage aux IFRS n'aura vraisemblablement aucune incidence importante sur la valeur liquidative par part des séries du Fonds. Les principales incidences qualitatives relevées au 30 juin 2012 sont l'ajout d'un tableau des flux de trésorerie, le classement des instruments remboursables au gré du porteur, la comptabilisation des actifs et passifs d'impôts futurs, le cas échéant, et les informations supplémentaires à fournir par voie de notes. L'évaluation actuelle du gestionnaire pourrait toutefois changer advenant la publication de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes.

Opérations entre apparentés

S'il y a lieu, nous sommes le gestionnaire, le fiduciaire, l'agent comptable des registres et l'agent des transferts du Fonds. Le Fonds nous verse des frais de gestion qui peuvent être différents pour chaque série de parts du Fonds. La Banque de Nouvelle-Écosse (« Banque Scotia »), société mère du gestionnaire, reçoit des honoraires pour ses services à titre de dépositaire, qui comprennent des services d'administration et de garde et des services de tenue des registres des porteurs de parts, rendus au Fonds.

Certains fonds détiennent des parts d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Ces fonds sous-jacents versent d'autres frais et paient d'autres charges, qui s'ajoutent aux frais et aux charges payables par un fonds qui investit dans le fonds sous-jacent. Un fonds n'est pas tenu de verser des frais de gestion si le versement de ces frais peut raisonnablement être considéré comme étant un double versement des frais payables par un fonds sous-jacent pour un même service.

Nos sociétés affiliées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des marges pour les divers services qu'elles offrent au Fonds, ou pour les opérations qu'elles effectuent avec le Fonds, comme les opérations bancaires, les arrangements de courtage, le prêt de titres, les opérations de change et les opérations sur instruments dérivés. Nos sociétés affiliées ou nous-mêmes pouvons réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts échangent leurs parts contre des parts de fonds libellées dans des monnaies différentes. Le Fonds a également des comptes bancaires et un découvert auprès de la Banque Scotia pour lesquels la Banque Scotia peut percevoir des frais.

Placements Scotia Inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Scotia, est le placeur principal de certaines séries de parts du Fonds, et reçoit une commission de suivi du gestionnaire. Les parts des fonds sont également placées par l'intermédiaire de courtiers, y compris Scotia Capitaux Inc. (« SCI »), Valeurs mobilières DWM inc. (« DWM ») et Services financiers Dundee Inc. (« Dundee »), toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Scotia. SCI, DWM et Dundee, comme d'autres courtiers, reçoivent une commission de suivi du gestionnaire pour le placement de certaines séries de parts du Fonds. Les commissions de suivi sont versées par le gestionnaire à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds et sont fonction de la valeur moyenne des actifs détenus par chaque courtier.

Actif net par part du Fonds¹

Parts de série A

	30 juin	31 décembre				
	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Actif net au début de la période	\$ 11,35	11,37	10,82	9,88	11,20	11,83
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :						
Total des revenus	\$ 0,20	0,38	0,38	0,38	0,44	0,43
Total des charges	\$ (0,11)	(0,21)	(0,20)	(0,18)	(0,20)	(0,21)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	\$ –	0,15	(0,01)	(0,26)	(0,12)	0,42
Gains latents (pertes latentes) pour la période	\$ 0,15	(0,17)	0,55	1,20	(1,23)	(0,65)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation²	\$ 0,24	0,15	0,72	1,14	(1,11)	(0,01)
Distributions :						
du revenu de placement net (sauf les dividendes)	\$ –	(0,11)	(0,11)	(0,15)	(0,20)	(0,18)
des dividendes	\$ –	(0,05)	(0,05)	(0,04)	(0,05)	(0,03)
des gains en capital	\$ –	–	–	–	–	(0,42)
remboursement de capital	\$ –	–	–	–	–	–
Distributions totales pour la période³	\$ –	(0,16)	(0,16)	(0,19)	(0,25)	(0,63)
Actif net à la fin de la période⁴	\$ 11,60	11,35	11,37	10,82	9,88	11,20

Parts de série conseillers

	30 juin	31 décembre				
	2012	2011	2010	2009	2008*	2007
Actif net au début de la période	\$ 11,20	11,20	10,72	9,64	11,10	–
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :						
Total des revenus	\$ 0,20	0,37	0,37	0,38	0,39	–
Total des charges	\$ (0,13)	(0,24)	(0,24)	(0,20)	(0,18)	–
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	\$ –	0,15	(0,01)	(0,26)	(0,11)	–
Gains latents (pertes latentes) pour la période	\$ 0,14	(0,15)	0,72	1,32	(2,62)	–
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation²	\$ 0,21	0,13	0,84	1,24	(2,52)	–
Distributions :						
du revenu de placement net (sauf les dividendes)	\$ –	(0,10)	(0,12)	(0,12)	(0,31)	–
des dividendes	\$ –	(0,04)	(0,05)	(0,04)	(0,08)	–
des gains en capital	\$ –	–	–	–	–	–
remboursement de capital	\$ –	–	–	–	–	–
Distributions totales pour la période³	\$ –	(0,14)	(0,17)	(0,16)	(0,39)	–
Actif net à la fin de la période⁴	\$ 11,40	11,20	11,20	10,72	9,64	–

* La série conseillers a été créée le 4 février.

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement des prix du Fonds. Cette différence découle des exigences des principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), notamment le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, et peut faire en sorte que l'évaluation des titres détenus par le Fonds selon les PCGR sera différente de la valeur marchande utilisée pour établir la valeur liquidative du Fonds aux fins de l'achat, de l'échange et du rachat des parts du Fonds (« valeur liquidative pour l'établissement du prix »). La

Le gestionnaire a mis sur pied un comité d'examen indépendant (« CEI ») qui, à titre de comité impartial et indépendant, examine toutes les questions de conflits d'intérêts qui lui sont soumises par le gestionnaire, formule des recommandations ou, dans certains cas, donne des approbations à l'égard de ces questions. Chaque année, le CEI fait rapport sur ses activités aux porteurs de parts du Fonds. Les porteurs de parts peuvent obtenir un exemplaire du rapport en se rendant sur le site Web des Fonds Scotia à l'adresse www.banquescotia.com/fondscommuns ou en faire la demande, sans frais, en communiquant avec le gestionnaire (se reporter à la page de couverture).

Le gestionnaire et le Fonds se sont conformés aux instructions permanentes du CEI à l'égard d'au moins un des types d'opérations suivants :

- placement dans des titres d'un émetteur apparenté, y compris la Banque Scotia, ou détention de tels titres;
- opérations sur titres avec SCI ou des apparentés du gestionnaire ou du conseiller en valeurs, qui agissent à titre de contrepartie;
- placement dans des titres d'un émetteur pendant la période, ou 60 jours suivant cette période, durant laquelle SCI, ou un apparenté du conseiller en valeurs, a agi comme preneur ferme dans la distribution de ces titres;
- achat ou vente de titres auprès d'un fonds de placement géré par nous ou à celui-ci (que l'on appelle « opérations entre fonds »).

Conformément aux exigences des instructions permanentes applicables, les décisions en matière de placement liées aux types d'opérations ci-dessus i) sont prises sans influence aucune de notre part ni de la part d'une entité qui nous est apparentée et sans tenir compte de tout facteur pertinent pour nous ou pour toute entité qui nous est apparentée, ii) représentent le jugement du conseiller en valeurs à l'abri de toute considération autre que les intérêts du Fonds, iii) sont conformes à nos politiques et iv) permettent de dégager un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

De temps à autre, le Fonds peut effectuer des opérations sur les titres en portefeuille avec SCI ou avec d'autres courtiers dans lesquels la Banque Scotia possède une participation importante (les « courtiers apparentés »). Ces courtiers apparentés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des courtiers non apparentés.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des principales données financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices clos le 31 décembre, le cas échéant, et pour le semestre clos le 30 juin 2012. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds, le cas échéant.

valeur liquidative pour l'établissement du prix par part à la fin de la période est présentée à la rubrique *Ratios et données supplémentaires*.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

³ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'actif net par part à la fin de la période n'est pas un montant cumulatif mais plutôt la valeur des parts du Fonds, conformément aux PCGR, à la fin de la période.

Ratios et données supplémentaires

Parts de série A

	30 juin 2012	31 décembre				
		2011	2010	2009	2008	2007
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	\$ 417 518	385 575	351 378	284 711	239 800	250 646
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹	35 986	33 964	30 908	26 320	24 281	22 381
Ratio des frais de gestion ²	% 1,91	1,93	1,87	1,84	1,80	1,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ²	% 1,91	1,93	1,88	1,84	1,81	1,77
Ratio des frais d'opérations ³	% 0,08	0,07	0,07	0,14	0,08	-
Taux de rotation du portefeuille ⁴	% 0,36	28,46	8,62	53,03	15,20	42,38
Valeur liquidative par part	\$ 11,60	11,35	11,37	10,82	9,88	11,20

Parts de série conseillers

	30 juin 2012	31 décembre				
		2011	2010	2009	2008	2007
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	\$ 869	905	28	12	11	-
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹	76	81	2	1	1	-
Ratio des frais de gestion ²	% 2,33	2,21	2,25	2,07	1,98	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ²	% 3,66	3,89	67,74	162,30	167,76	-
Ratio des frais d'opérations ³	% 0,08	0,07	0,07	0,14	0,08	-
Taux de rotation du portefeuille ⁴	% 0,36	28,46	8,62	53,03	15,20	-
Valeur liquidative par part	\$ 11,40	11,20	11,20	10,72	9,64	-

¹ Données pour la fin de la période indiquée.

² Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, à l'exclusion des courtages et autres coûts de transactions du portefeuille, pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³ Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et autres coûts de transactions du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un épargnant réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion de chaque série représentent un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne et sont cumulés quotidiennement. Les frais de gestion couvrent les coûts liés à la gestion du Fonds et nous permettent d'obtenir une analyse des placements, de formuler des recommandations et de prendre des décisions de placement pour le Fonds, de conclure des arrangements de courtage pour l'achat et la vente de titres du portefeuille du Fonds et de fournir d'autres services ou de faire le nécessaire pour en assurer la prestation. La ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série, en pourcentage de ces frais, se présente comme suit :

	Ventilation des services		
	Frais de gestion maximums (%)	Rémunération versée aux courtiers (%)	Autres* (%)
Parts de série A	1,60	47,22	52,78
Parts de série conseillers	1,80	29,31	70,69

* Comprend tous les coûts liés aux services de gestion, de fiduciaire, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. Si vous détenez des parts du Fonds hors d'un régime enregistré, vous paierez l'impôt sur ces distributions.

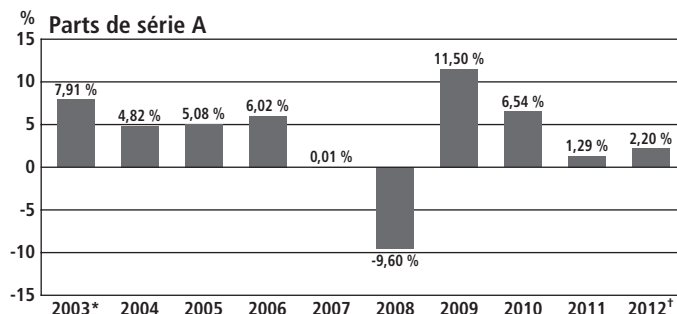
L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative pour l'établissement du prix et sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

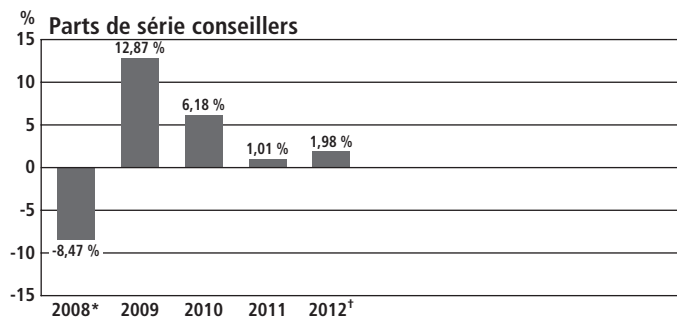
Rendement annuel

Le graphique ci-après illustre le rendement du Fonds, lequel change d'un exercice à l'autre. Il présente sous forme de pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque exercice ou à partir de la date à laquelle une série a été créée au cours de chacun de ces exercices.



* 23 avr. – 31 déc.

† 1^{er} janv. – 30 juin



* 4 févr. – 31 déc.

† 1^{er} janv. – 30 juin

Aperçu du portefeuille

Figurent ci-après la répartition du portefeuille et la liste des positions principales du portefeuille (jusqu'à concurrence de 25). L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations de vente et d'achat de titres du conseiller en valeurs du portefeuille. Pour obtenir, chaque trimestre, une liste des positions du portefeuille du Fonds, appelez au 1 800 268-9269, ou consultez notre site Web, www.banquescotia.com/fondscommuns.

Répartition de l'actif¹

	% de la valeur liquidative ²
Fonds à revenu fixe	69,6
Fonds d'actions canadiennes	16,0
Fonds d'actions étrangères	13,9

¹ L'actif du Fonds est constitué à 0,5 % de trésorerie et d'autres actifs et passifs.

² Fondé sur la valeur liquidative pour l'établissement du prix.

Principales positions

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹
Fonds Scotia d'obligations, série I	24,4
Fonds Scotia de revenu canadien, série I	17,5
Fonds Scotia hypothécaire de revenu, série I	11,8
Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique, série O	8,9
Catégorie d'obligations à rendement total Aurion dynamique, série O	7,0
Fonds Scotia de dividendes canadiens, série I	6,0
Fonds Scotia de croissance mondiale, série I	4,5
Fonds de petites entreprises Dynamique, série O	3,0
Fonds Scotia de croissance canadienne, série I	2,5
Fonds Scotia d'actions internationales de valeur, série I	2,5
Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	2,0
Fonds Scotia d'actions américaines de valeur, série I	2,0
Fonds Scotia de dividendes mondiaux, série I	1,5
Fonds Scotia potentiel mondial, série I	1,5
Fonds Scotia des ressources, série I	1,4
Fonds immobilier mondial Dynamique, série O	1,0
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	1,0
Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation, série I	0,9
Trésorerie et équivalents	0,6
Total de la valeur liquidative (en milliers)	418 387 \$

¹ Fondé sur la valeur liquidative pour l'établissement du prix.

Vous pouvez obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents en visitant www.sedar.com.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

Les Fonds Scotia sont gérés par Gestion d'actifs Scotia s.e.c., société en commandite détenue, directement et indirectement, en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers, dont Scotia McLeod, Placement direct Scotia McLeod et Scotia iTRADE, qui sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. sont des entités distinctes, mais en toute propriété, de La Banque de Nouvelle-Écosse.

